

Réf: Dossier 465930

Avis de constitution

SOCIETE « FERME PISCICOLE ADK » en abrégé « FIPA SARL »

Siège Abidjan, Koumassi, Abidjan, Koumassi
quartier Zoé Bruno Lot 58 îlot 19, vers l'Eglise Catholique
St Pierre., Lot 58, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 19/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FERME PISCICOLE ADK » en
abrégé « FIPA SARL »

Objet : PRODUCTION ET LA VENTE DE POISSONS

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Koumassi, Abidjan, Koumassi
quartier Zoé Bruno Lot 58 îlot 19, vers l'Eglise Catholique
St Pierre., Lot 58, Ilot 19

Dirigeant(s) M ADOU KANGA NIANGORAND THIERRY JOEL
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06433 du 19/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78052/GTCA/RC/2025 du 19/12/2025

Pour Avis

Le CEPICI

